

# Les bases du dialogue territorial

**Philippe Barret**

**GEYSER et DialTer – [www.comedie.org](http://www.comedie.org)**

**Séminaire**

**Quelle concertation pour les espaces naturels ?**

**Vichy – 22 novembre 2017**



# Les sources de cet exposé

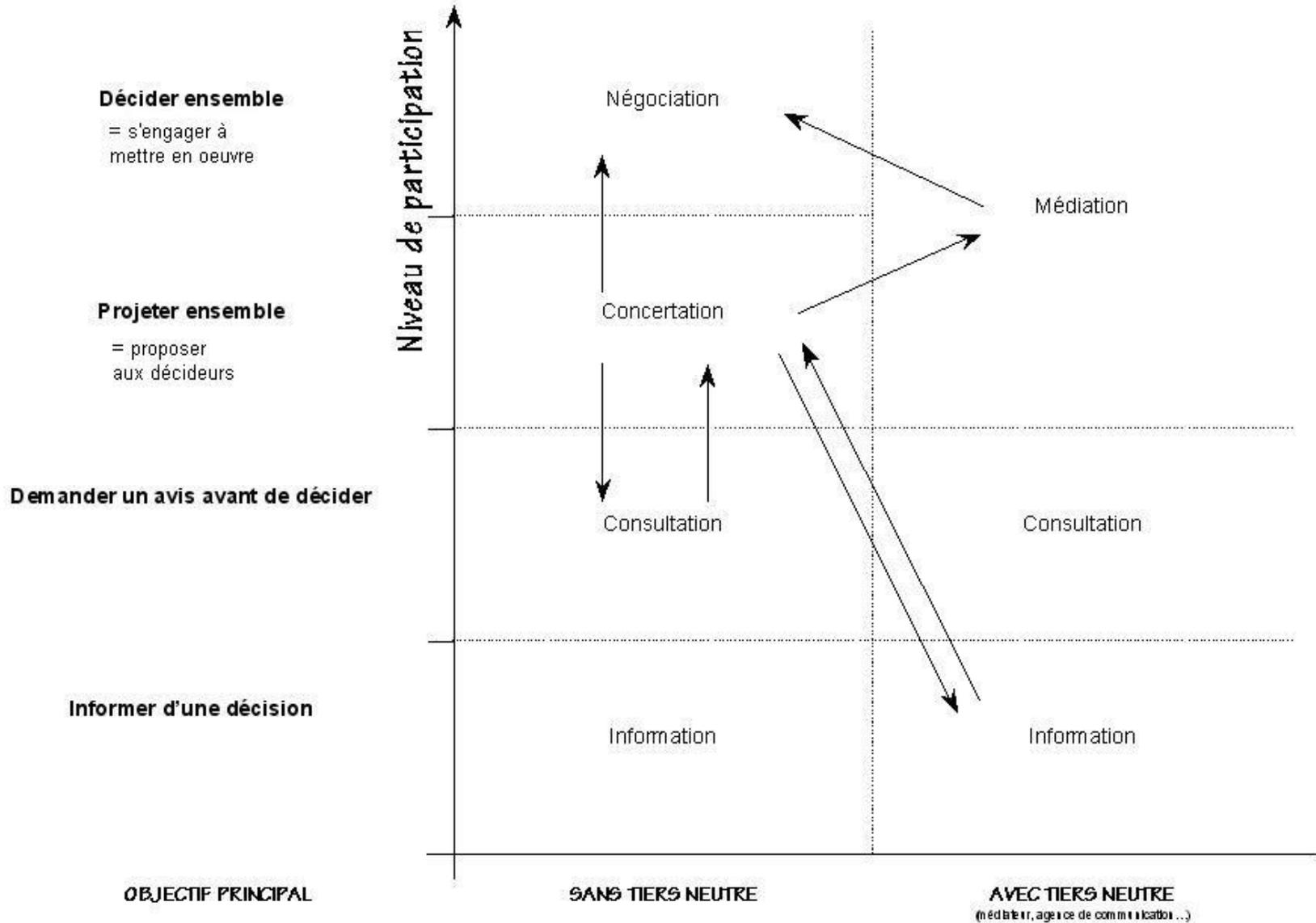
- Cet exposé est basé sur 15 ans d'expérience dans l'accompagnement de processus de concertation et de médiation environnementale / territoriale.
- La concertation ou la médiation visaient la résolution de problèmes collectifs, voire de conflits ou, tout simplement, le montage de projets, de plans d'actions, de schémas d'orientation...
- L'initiative de ces processus : l'Etat, les collectivités, les entreprises privées, les associations...
- Les problèmes ou projets abordés : multi-usage de l'espace, protection de la nature, gestion de l'eau, activités industrielles, développement durable...

# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun
- Intègre toutes les parties concernées

# Niveaux de participation



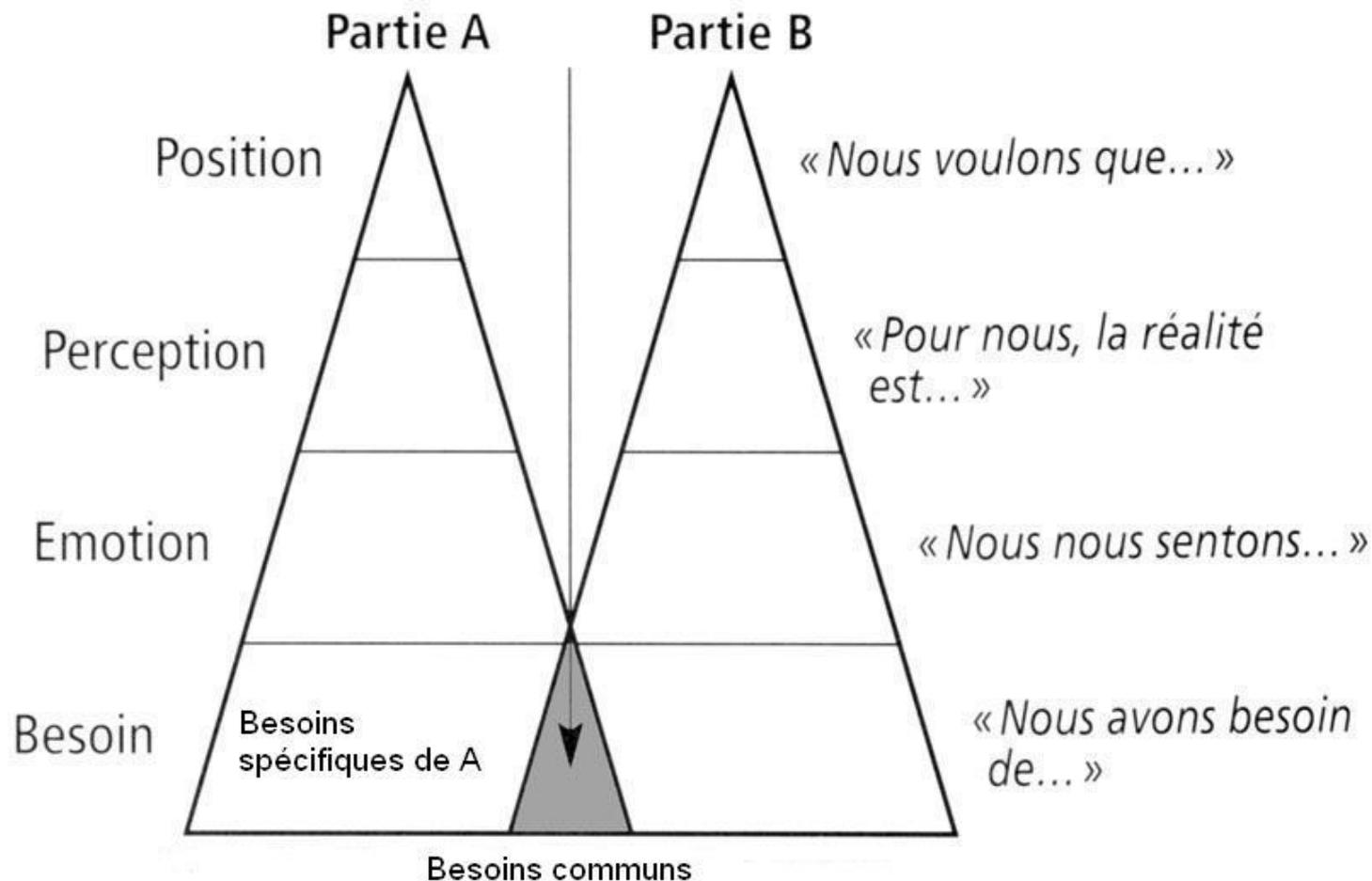
# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- **Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun**
- **Intègre toutes les parties concernées**

# Le triangle du passage des positions aux besoins

Le schéma suivant résume le cheminement fondamental de la médiation  
(adapté de Fisher et Ury)



D'après "Guide pratique du dialogue territorial"  
P. Barret (Geyser), Fondation de France, 2003

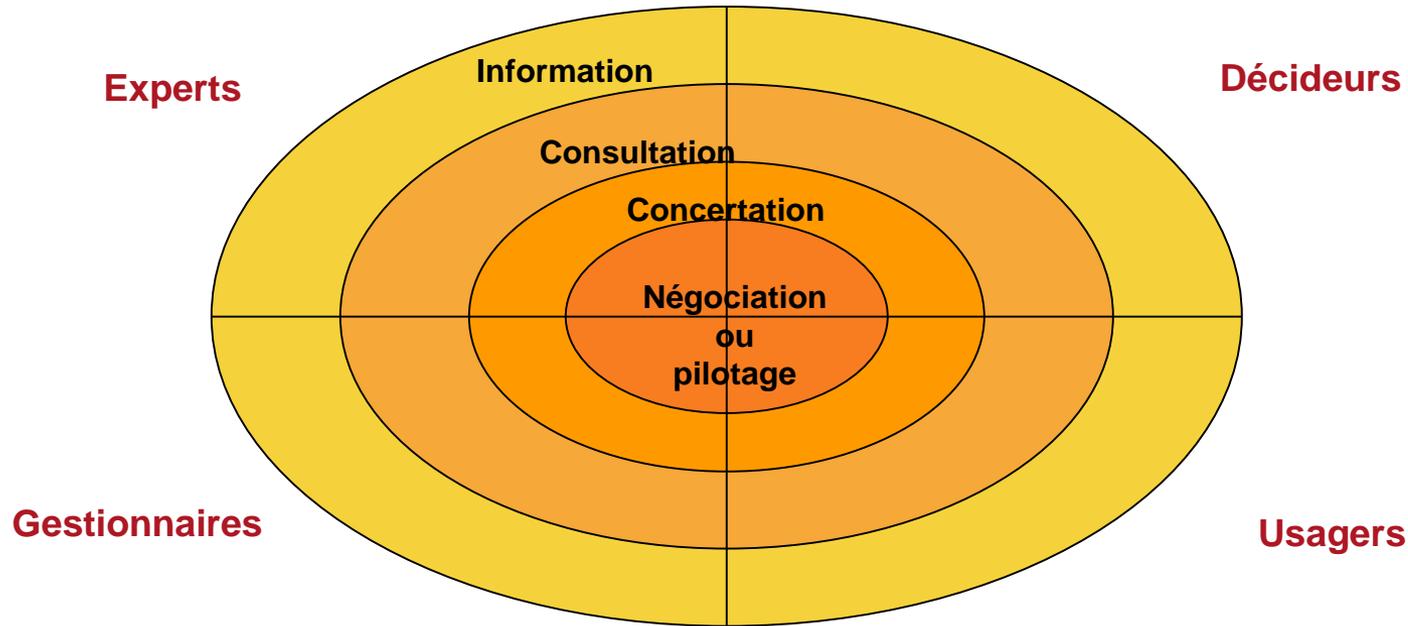
# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- **Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun**
- **Intègre toutes les parties concernées**

# Place des acteurs dans le processus

Schéma du degré possible d'implication de chaque acteur



**1. Identification des acteurs concernés par pluie d'idées** (examiner les différents aspects du problème posé)

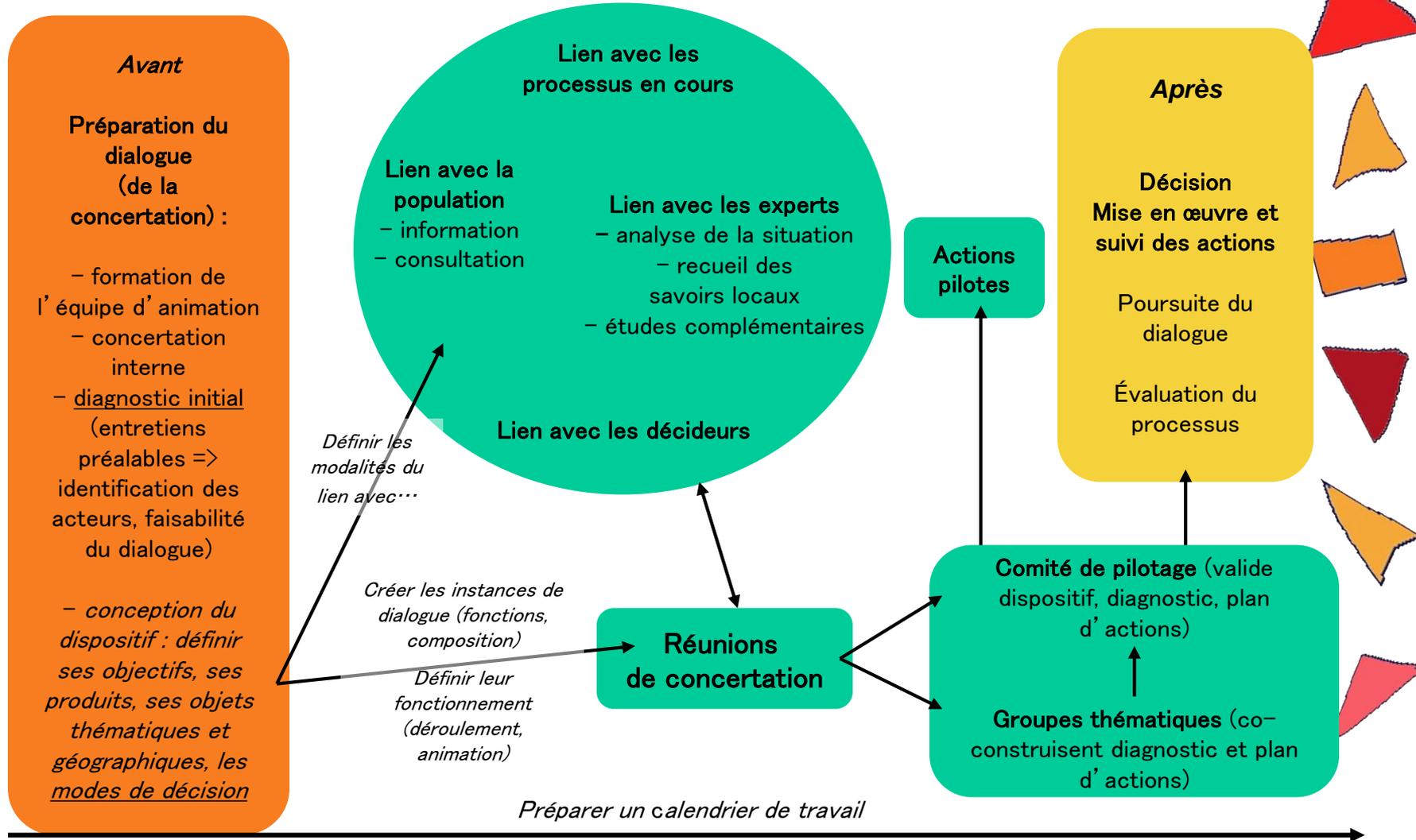
**2. Choix du degré d'implication** de chaque acteur, à chaque étape du processus

# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- **L'élaboration d'un dispositif global adapté**
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

# Les composantes du dialogue territorial

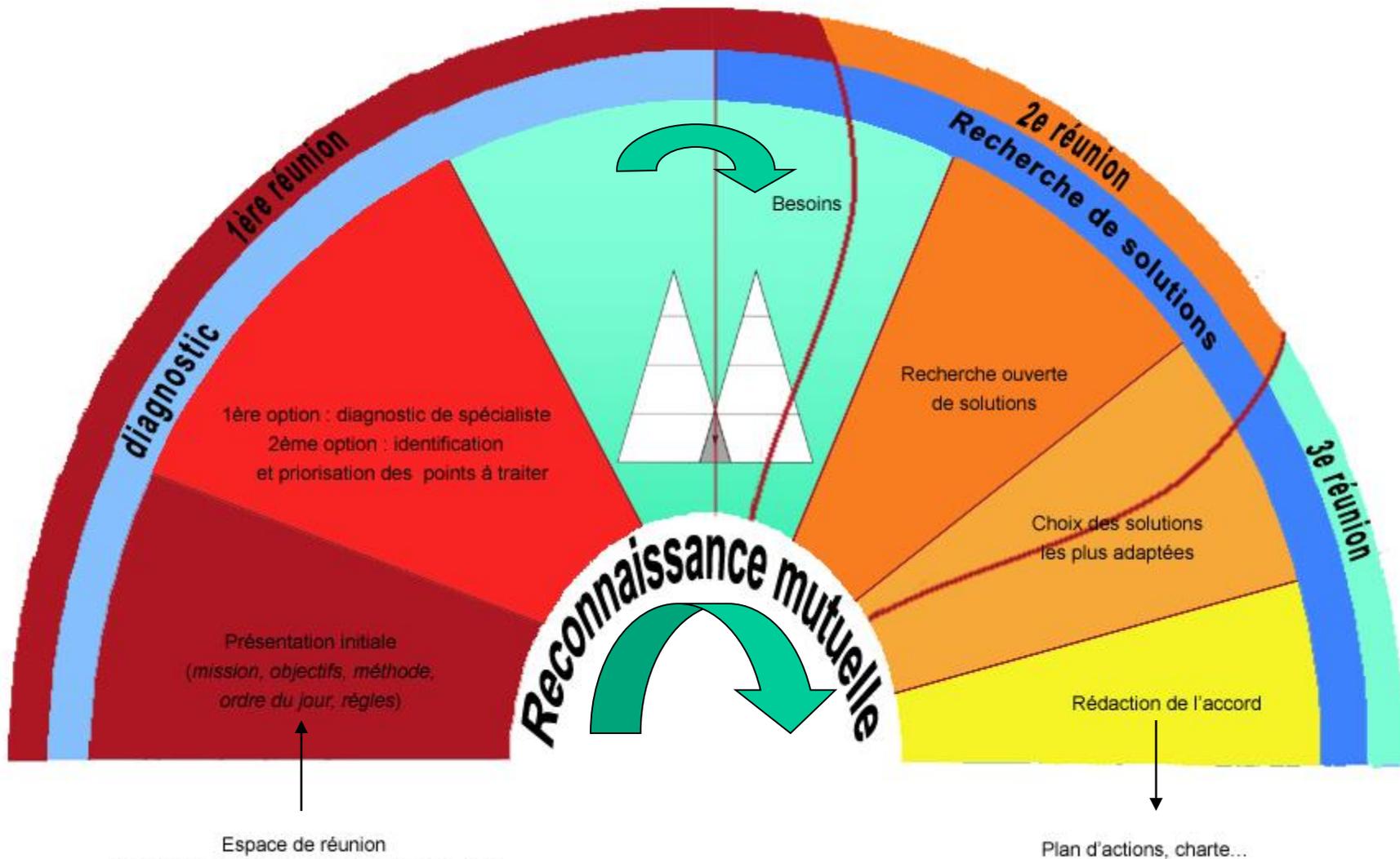


# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- **La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible**
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

# Les étapes des réunions de dialogue territorial



Espace de réunion  
Diagnostic initial et conception du dispositif

Philippe Barret (Geysler), d'après un schéma de T. Fiutak, J. Salzer et J.E. Grésy

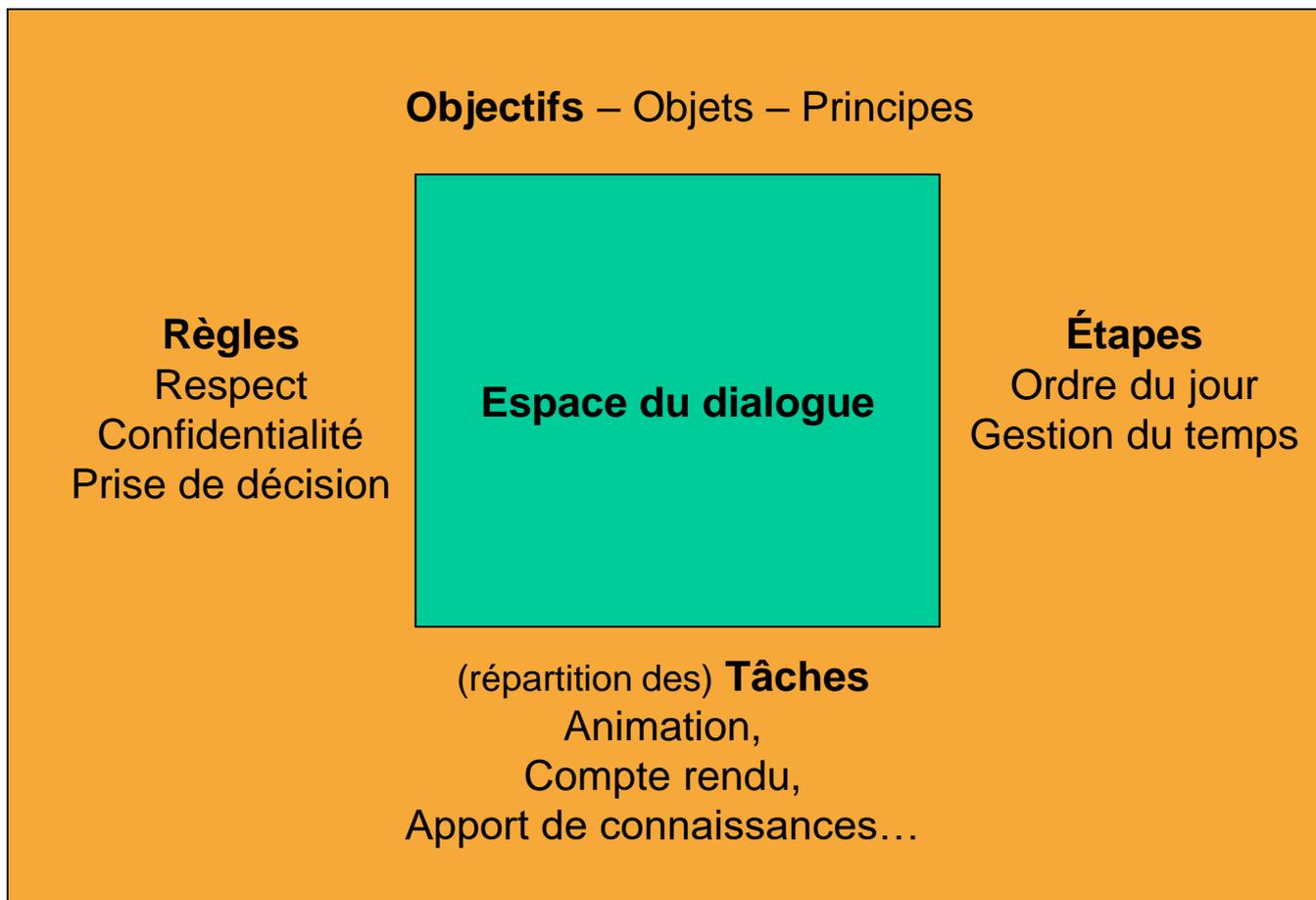


# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- **La définition d'un cadre de fonctionnement des instances**
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

# Le cadre de l'instance de dialogue



L'animateur doit :

- 1- Faire valider le cadre par les participants à l'instance de dialogue, voire le définir avec eux
- 2- faire respecter ce cadre tout au long de la réunion (avec une certaine dose de flexibilité)
- 3- l'adapter, si nécessaire, avec l'accord des participants

# QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- **Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre**

## Le chemin de la médiation

**Prendre parti**

**Zone interdite**

**ÉQUITÉ**

Vole latérale

*Renforcer la participation d'une partie  
Veiller au respect de l'intérêt général*

Vole principale  
(fil conducteur)

**Reste** **NEUTRE**

*Faciliter le dialogue et la recherche de solutions par les parties*

Vole latérale

*Donner un avis ponctuel : **EXPERTISE***

**Défendre ses propres intérêts**

**Prendre part à la décision**

**Zone interdite**

# En guide de conclusion

